

Horizon 2050

« Coopérations territoriales » et « Technologies vertes » en Tarentaise-Vanoise ... le début d'un récit...

Le récit ci-dessous reprend l'intégralité des productions des ateliers de territoire qui se sont tenus du 9 au 23 mai 2023. Il s'appuie sur les paroles et idées exprimées par les participants et retranscrites sur les feuilles de travail durant l'atelier. Les productions des différents ateliers ont été agrégées pour écrire un récit unique autour de la perspective proposée par les scénarii 2 et 3 de l'ADEME, respectivement « Coopérations territoriales » et « Technologies vertes ». Les points redondants n'ont été nommés qu'une fois.

Bien que de nature distincte, les deux scénarii ont été regroupés car de nombreux participants ont travaillé sur les deux en même temps, trouvant des passerelles intéressantes. Le scénario 2 « Coopérations territoriales » a été le scénario dominant dans les réflexions, le 3 « Technologies vertes » étant celui dans lequel les participants sont venus piocher pour enrichir le 2^{ème}.

Ce récit est une base de travail pour poursuivre la réflexion sur un scénario désirable pour le territoire de Tarentaise-Vanoise à l'horizon 2050.

Pourquoi choisir ce scénario (ou pas !) pour la Tarentaise-Vanoise ?

Des scénarii qui se basent sur la mutualisation et l'optimisation de nos systèmes de production et de nos modes de vie, tout en invitant à réduire les besoins et les consommations.

Voici un descriptif rapide des 2 scénarios 2050 neutralité carbone de l'ADEME, sur lesquels se sont appuyés les participants des ateliers de territoire (pour plus de détails, voir [les scénarii sur le site de l'ADEME](#)). Le scénario 2 « Coopérations territoriales » repose sur l'idée d'une plus grande coopération et mutualisation à l'échelle territoriale aussi bien en matière de gouvernance et de politique (réfléchir à l'échelle d'intercommunalités) que d'économie (des filières locales à l'échelle du territoire qui co-existent avec d'autres activités ayant un rayonnement plus large) ou encore de l'aménagement global (transport, urbanisme). Le scénario 3 suppose que l'activité telle qu'elle est présente actuellement continue mais fait appel à l'usage de la technologie dans le but d'optimiser le fonctionnement quotidien sans pour autant se reposer complètement dessus. La réduction des besoins et des consommations de matières premières, d'énergie, de produits, de services, de déplacements, d'espace est également prise en compte dans ces deux scénarios, comme condition indispensable pour atteindre la neutralité carbone, mais dans une moindre mesure que dans le scénario 1.

Une meilleure acceptabilité et faisabilité supposées

L'axe directeur pour le choix des scénarii 2 « Coopérations territoriales » et 3 « Technologies vertes » a été le sentiment d'une plus grande acceptabilité et faisabilité pour la population. Le changement paraît pouvoir se faire

de manière plus douce et ainsi d'embarquer un plus grand nombre de personnes, moins de avec moins de « laissés pour compte ». Les participants partageaient quasiment tous l'idée que l'industrie touristique hivernale (avec en son centre le ski de piste) restera l'activité économique centrale générant la richesse économique sur le territoire, tout en veillant à ce qu'une fraction des retombées économiques soit redirigée pour alimenter la transition écologique et solidaire. Selon les participants, les scénarios 2 et 3 permettent de s'appuyer sur le modèle économique actuel du territoire, tout en permettant une transition vers de nouvelles activités et modèles. Ils maintiennent un certain degré de liberté individuelle tout en faisant confiance en l'avenir et la technologie. C'est un pari d'un « progrès intelligent ». Ces scénarios répondent aussi à l'intention majeure est de préserver le capital « nature » à la fois pour sa valeur culturelle, environnementale, patrimoniale et économique.

Le scénario 1 « Frugalité », faisant appel à une grande sobriété, demande des changements de modes de vie et d'activités radicaux. Quant au scénario 4 « Pari réparateur », en faisant appel à des technologies encore non industrialisées, il contient une part d'incertitude forte. Ainsi, les participants ont jugé ces deux scénarios moins acceptables et/ou faisables.

Quels atouts et opportunités sur le territoire pour déployer ce scénario ?

Les atouts permettant de nourrir le présent scénario sont nombreux (certains de ces atouts sont aussi envisagés comme des faiblesses, voir le chapitre suivant).

Il existe un potentiel d'emploi très fort et plus important que le nombre d'actifs vivants sur le territoire. Cela a soulevé l'une des questions majeures lors des échanges : doit-on chercher, dans le cadre de ce scénario, à fournir de l'emploi aux actifs vivants sur le territoire ou faut-il aller au-delà (comme c'est le cas aujourd'hui) en proposant du travail de manière structurée et significative à des tiers extérieurs (saisonniers) ?

Le territoire peut aussi s'appuyer sur le tourisme hivernal, qui dégage des ressources économiques importantes, pour alimenter de manière « sûre » la transition du territoire avec une partie des retombées économiques (même relativement petite).

Le flux touristique généré par l'activité classique permettrait également d'assurer une partie substantielle des revenus d'activités émergentes (et alternatives au ski), telles que des productions agricoles diversifiées et vendues en circuit court ou des activités patrimoniales, liées au territoire.

La culture de l'effort a longtemps été un marqueur du territoire, qui demande à être rappelée et vivifiée.

L'enclavement du territoire est une forme d'opportunité pour favoriser la mutualisation, la coopération et l'optimisation qui sont au cœur de ces scénarios. Cela permet de mieux maîtriser les flux (transports, économie) et d'organiser l'espace de manière réfléchi (répondre à de vrais besoins) et collective (réfléchir ensemble et structurer l'offre à l'échelle intercommunale).

Le nombre de bâtiments sur le territoire et le besoin de répondre aux normes énergétiques de plus en plus contraignantes, associé au besoin de fournir des hébergements de qualité sont un terreau favorable pour déployer et réorienter l'artisanat du bâtiment de manière massive. En lien, la rareté et le coût du foncier poussent peut-être à réfléchir à l'optimisation de l'aménagement du territoire.

Une partie du territoire étant en altitude, la Tarentaise Vanoise pourrait s'avérer plus vivable que d'autres territoires d'un point de vue climatique. Même si le changement climatique est plus visible et accéléré en zone de montagne, l'altitude permettra d'avoir des zones encore tempérées pour l'être humain.

Quelles faiblesses ou menaces...

Envisager ce scénario suppose de réaliser des investissements massifs majeurs. Cela nécessite un courage politique ET citoyen ainsi qu'une vision d'ampleur, telle qu'elle a existé sur le territoire à l'époque des pionniers mais qui est moins présente aujourd'hui. Le courage et la vision des pionniers nécessitent d'être réactivés (et transformés pour tenir compte des enjeux de ce siècle) autour de grands projets communs, afin de générer une acceptabilité collective et un portage politique facilité par l'appui citoyen.

La dépendance économique du ski est une faiblesse qu'il convient d'atténuer. Le ski cannibalise les emplois et génère de grosses ressources pour les personnes qui travaillent dans ce domaine au détriment d'autres activités moins génératrices. Il existe aussi sur le territoire des « circuits fermés » (par ex. le Club Med) qui génèrent peu de richesse locale.

Actuellement, l'idée d'une redirection d'une partie des retombées liées au ski n'est pas partagée très largement : cela nécessiterait un travail collectif sur les modalités pour en favoriser l'acceptabilité. Ce n'est pas encore une habitude mais ça peut le devenir.

L'enclavement du territoire génère des difficultés pour se déplacer, la voiture étant aujourd'hui le moyen le plus utilisé pour répondre aux besoins du quotidien.

La rareté et le coût du foncier rendent et rendront difficiles des opérations de constructions plus sociales ou tout simplement la transformation profonde de l'urbanisme pour correspondre aux exigences du monde à venir. Par ailleurs, la mentalité autocentrée sur la question de l'urbanisme au travers de la captation de la valeur pour le bénéfice individuel peut être un frein fort.

Les réfugiés climatiques (provenant essentiellement des territoires voisins) seront plus nombreux en Tarentaise-Vanoise, territoire qui pourrait s'avérer plus agréable à vivre d'un point de vue climatique dans les décennies à venir.

Comment le scénario se manifeste-t-il ? Quels sont les endroits où ça se voit ?

Une opportunité pour proposer un « life style » tarin à la fois moderne et adapté aux réalités actuelles

C'est un territoire où sera fait la promotion du style de vie « 9/12 », c'est à dire 9 mois travaillés sur 12. L'objectif sera de sédentariser une partie des saisonniers en leur proposant du travail 9 mois dans l'année (en combinant diverses activités) tout en laissant 3 mois de libres (motivation de certains qui ne souhaitent pas travailler tout au long de l'année). Cela permettra de résoudre en partie les problèmes de recrutement et de limiter les variations de population au cours des saisons. Ce modèle intégrera également la réalité actuelle de la saisonnalité de l'activité, qui a forgé le mode de vie local.

Le style de vie, se traduira aussi sur le plan de la gouvernance, les décisions étant prises localement (au niveau de l'APTV et des 5 Communauté de Communes), jugé comme le « bon » niveau qui permet de mieux prendre en compte les spécificités locales (géographiques, topographiques, climatiques) et de s'appuyer sur la conscience collective et sur une identité proche de ces intercommunalités. Les notions de solidarité, d'ouverture d'esprit, de bien commun seront des critères de prise de décision dans l'intention de rapprocher les « gens » : plus il y aura de liens, plus le territoire sera robuste face aux défis qui arrivent. Les collectivités, les entreprises et les habitants auront à retravailler leurs droits et leurs devoirs, en s'appuyant à la fois sur une évolutions des pratiques (le bon

vouloir de chacun) ET la législation, sur ce qui sera autorisé moralement et légalement, en tenant compte du bien commun.

Le tourisme hivernal reste le fer de lance de l'activité économique et il finance la transition du territoire et la diversification des activités économiques

L'avis quasi unanime des participants est que l'industrie touristique hivernale (avec en son centre le ski de piste) restera l'activité économique centrale, générant une part importante de la richesse économique du territoire. Une attention particulière sera accordée au fait qu'une fraction des recettes générées soit redirigée pour alimenter la transition écologique et solidaire. En revanche, le territoire ne cherchera plus à accroître le volume de touristes, au mieux à maintenir le niveau de 2023. La place du ski dans l'économie locale sera progressivement contrebalancée par d'autres activités.

Le discours véhiculé pour décrire le territoire évolue lui aussi : l'aspect extrême (haute montagne, ski, compétitions, etc.) du message disparaît, au profit de la promotion de vacances sereines dans un cadre de vie et un environnement naturel préservés. S'il n'est pas possible pour les Tarins de décider qui peut venir ou non sur le territoire, en adaptant le discours promotionnel, le territoire est plus susceptible de toucher davantage des personnes correspondant à ce que souhaitent offrir ses habitants, et de créer une dynamique touristique mieux adaptée au territoire et à ses habitants.

Diversification de l'activité économique

Des nouvelles activités économiques structurantes proposant de l'emploi en quantité significative seront renforcées sur le territoire :

- Les nouvelles industries autour du recyclage, de la production d'énergie (hydrogène, méthanisation).
- La nouvelle économie autour de la « tech » et du numérique, pour embarquer de nouvelles générations.
- L'activité tertiaire pour permettre aux personnes de mieux vivre sur le territoire : commerces de proximité, soin et aide à la personne, à la fois pour l'offre manquante aujourd'hui pour le quotidien (ostéopathe, podologues, médecins généralistes etc.) que pour les situations demandant plus d'assistance (maintien à domicile des personnes âgées, médecins spécialisés etc.).
- Des espaces de télétravail.
- Dans une moindre mesure, le développement de l'artisanat du bâtiment a été évoqué : rénovation massive, notamment les bâtiments professionnels et touristiques avec des financements incitatifs.
- Une agriculture vivrière, avec le soutien des politiques locales : les noix, les pommes, les cultures anciennes et de nouvelles cultures adaptées aux conditions climatiques (par exemple des variétés céréalières). L'autonomie alimentaire n'est pas envisagée.

L'activité se diversifiant et les offres d'emplois permettant de travailler sur le territoire à l'année avec des conditions de vie et de revenus plus confortables, les personnes resteront plus facilement sur le territoire, ce qui amènera à une augmentation de la population résidente à l'année.

Une plus grande forme de souveraineté économique apparaît au travers du choix des filières à développer et de la redirection des flux économiques en local. Il s'agit de réduire la part du ski, de manière graduelle, tout en supposant qu'il reste l'activité majeure du territoire, pour augmenter la robustesse de l'économie locale.

Transformation et rénovation du patrimoine bâti

Le patrimoine bâti aura été transformé avec des rénovations massives, notamment des bâtiments professionnels et touristiques. Les collectivités faciliteront l'accès aux logements permanents, avec l'aide de citoyens et d'entreprises. L'habitat se sera un peu verticalisé, et sera plus efficient d'un point de vue énergétique, limitant les dépenses tout en améliorant le confort. Les nouvelles constructions seront limitées au strict minimum.

La rénovation de l'habitat sera accélérée grâce aux moyens de préemption des communes, des compétences des entreprises locales et de l'augmentation des aides à la rénovation. Globalement il y aura moins de lits froids grâce aux nouvelles activités économiques qui généreront de l'emploi à l'année (nouveaux arrivants qui résident à l'année). La réflexion sur le patrimoine bâti sera réalisée et équilibrée à l'échelle intercommunale, la maille de la commune étant devenue moins pertinente pour réfléchir à ces enjeux territoriaux.

Les « grandes communes » et les bourgs centres se seront densifiés pour offrir plus de services de proximité à la personne (soins, commerces...) et pour assurer la viabilité économique de ces activités par le regroupement des différentes offres dans des lieux centraux.

Le numérique « facilitateur »

Le numérique « facilitateur » permettra les réflexions communes et de « travailler et décider ensemble » à distance. Des instances intercommunales se dérouleront régulièrement en visio où les habitants peuvent écouter et participer à certaines occasions. Les modalités d'échange distancielles, comme la réflexion territoriale sur le patrimoine bâti, seront des manifestations visibles qui permettront de matérialiser un parti pris central : renforcer la coopération entre les communautés de communes, porter des réflexions à une échelle plus large que la commune et plus petite que l'APTV pour avoir une maille pertinente permettant mutualisation, coopération et optimisation avec intelligence et pragmatisme.

Le numérique sera aussi présent dans le quotidien pour la gestion de l'énergie dans les bâtiments, la domotique, etc.

Une mobilité multimodale, avec ascenseurs et tapis roulants...

Les habitants et touristes se déplaceront grâce aux multiples ascenseurs et tapis roulants valléens qui permettront d'accéder aux stations comme de se déplacer dans les vallées : le transport par câble sera devenu monnaie courante. Ces ascenseurs et tapis roulants valléens seront une partie de l'offre de transport en commun, composée aussi d'un service de bus. Tout cela constituera un réseau de transport en commun à haut niveau de service, avec une fréquence et des amplitudes horaires plus importantes pour assurer la faisabilité des déplacements.

Production locale d'une partie de l'énergie

Une partie de la production d'énergie sera locale (centrales solaires, méthaniseurs) sans toutefois envahir le territoire et réaliser des installations dans des proportions maximales.